



Conseil économique et social

Distr. générale
5 août 2021

Original : anglais, français, russe

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions

Onzième réunion

Genève, 22 octobre 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la onzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions*

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir de 9 heures le vendredi, 22 octobre 2021

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées.
3. Enseignements tirés du troisième cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
4. Questions diverses.
5. Adoption des conclusions de la réunion.

* Les délégués qui souhaitent participer à la réunion sont priés de suivre la procédure d'enregistrement figurant sur le site Web de la septième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, de la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, leur débat conjoint de haut niveau et des « réunions connexes » : <https://unece.org/environmental-policy/events/MoP7-MoPP4-JHLS>.



II. Questions d'organisation

La onzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement se tiendra à Genève, le 22 octobre 2021. Les séances de la réunion se dérouleront en anglais uniquement, sans interprétation.

III. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure : vendredi 22 octobre, de 9 heures à 9 h 5

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour faisant l'objet du présent document.

2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées

Date et heure : vendredi 22 octobre, de 9 h 5 à 9 h 15

Conformément aux procédures pertinentes, le Comité examinera les demandes soumises par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre du Protocole, toutes demandes soumises par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations, toutes questions renvoyées par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations ou toutes communications émanant du public concernant le respect par les Parties de leurs obligations ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 15 à 24 de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (voir ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1).

3. Enseignements tirés du troisième cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Date et heure : vendredi 22 octobre, de 9 h 15 à 9 h 55 et de 2 heures à 2 h 30

Le Comité délibéra sur les questions recensées au cours du troisième cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole qui pourraient nécessiter une attention particulière.

4. Questions diverses

Date et heure : vendredi 22 octobre, de 14 h 30 à 14 h 35

Les membres du Comité et les participants seront invités à examiner toute question qui pourrait avoir été proposée et incluse au titre de ce point au moment de l'adoption de l'ordre du jour.

5. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : vendredi 22 octobre, de 14 h 35 à 14 h 45

Le Comité sera invité à adopter les principales conclusions de la réunion.